

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	7 (1878)
Heft:	4
Rubrik:	Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Heureux, trois fois heureux les beaux rêves d'enfance,
Quand nos coeurs innocents bercés par l'espérance
Voyaient avec ivresse arriver parmi nous
Le bon saint Nicolas qu'on priait à genoux.

Bulle, décembre 1878.

A. ROBADEY, inst.



CORRESPONDANCES.

I

Du Valais, le 24 janvier 1878.

Avant la mise en vigueur de notre nouvelle loi scolaire, le programme que nos écoles primaires parcouraient était excessivement restreint, du moins en pratique. Cela se comprend du reste. Notre situation topographique, la durée trop courte de la majeure partie de nos classes ; comme aussi, d'un autre côté, l'indifférence des parents en matière d'instruction, la faiblesse des commissions scolaires et des autorités communales, tout concourrait à réduire notre programme primaire à sa plus simple expression. La lecture, l'écriture, le catéchisme, les quatre premières règles de calcul et l'orthographe : voilà le cercle où se renfermaient maîtres et élèves. Parmi ces branches, l'orthographe surtout prenait beaucoup de temps pour n'aboutir en général qu'à un résultat bien médiocre qui n'était point en rapport avec le temps qu'on consacrait à l'enseignement de cette branche. Entre les dix parties du discours, les participes surtout étaient en honneur, aussi pour les faire entrer dans les têtes de nos bambins ; tous les moyens dont pouvait disposer l'instituteur étaient mis en œuvre. Les participes, rien que les participes, c'était là le couronnement de l'œuvre de l'éducation et de l'instruction. Aujourd'hui, on n'attache plus autant de valeur à cette branche de notre programme et les participes surtout ont bien perdu de leur ancienne importance. De nouvelles idées se font jour et la routine commence à battre en retraite. On comprend que l'orthographe pour un campagnard, comme le sont les 8/10 de nos populations, n'est qu'une branche secondaire, et qu'il vaut mieux pour eux qu'ils sachent composer, par exemple, une petite lettre, avec les mots appropriés au sujet, que de savoir orthographier chaque mot selon les exigences et souvent les bizarreries de la grammaire. Commençons de bonne heure à initier nos écoliers à la composition en leur faisant faire d'abord des phrases, puis plus tard de petites historiettes qui soient à leur portée, de petites descriptions d'objets qui leur sont connus, etc. De cette manière nous obligeons l'enfant à penser, à réfléchir, à raisonner. N'oublions pas surtout que les leçons ne sont attrayantes pour lui qu'autant que ses facultés y trouvent un aliment. Une chose encore oblige nos instituteurs à donner à l'orthographe une importance moindre qu'autrefois, c'est l'adoption de nouvelles branches d'enseignement qui forcent aujourd'hui de restreindre le temps qu'on consacrait jadis à cette branche pour faire place à d'autres matières non moins importantes. Ainsi nous devons nécessairement, ou accorder moins de temps à cette branche, ou trouver des moyens plus rapides pour l'enseigner à nos élèves avec le moins de temps possible. A cet égard, déjà bon nombre de nos instituteurs ont modifié leurs idées depuis l'établissement de nos conférences. Préparer l'homme dans l'enfant, lui donner une instruction et une éducation plus en rapport avec

sa future carrière d'agriculteur, telle semble être l'idée qui se fait jour aujourd'hui, et que ne tardera pas à admettre la grande masse de notre personnel enseignant.

Pour preuve je dirai que dernièrement j'ai assisté à l'une de nos conférences d'instituteurs. A l'ordre du jour, figurait la critique de notre grammaire. J'ai pu me convaincre que les idées émises dans cette séance ne caderaient nullement avec les conclusions d'un rapport sur l'orthographe, lu à notre réunion générale de Sierre ce printemps dernier. Le rapporteur s'était-il peut-être attaché à faire prévaloir ses idées plutôt que celles qui avaient été émises dans les travaux des instituteurs ? C'est ce que j'ignore. Mais toujours est-il qu'il paraît que tous nos régents ne sont pas de cet avis et avec raison. — A plus tard d'autres développements.

R.

II

Bulle, 18 février.

Monsieur le Rédacteur,

Il est des actes de générosité qui réclament la publicité. Je me fais donc un plaisir de porter à votre connaissance le fait suivant que bien des commissions d'école pourraient imiter. Deux communes de la Gruyère, Charmey et Vuadens, viennent d'augmenter le traitement de leurs instituteurs. Cette dernière l'a porté de 1000 fr. à 1200 fr. Nous croyons savoir que l'influence de M. l'inspecteur n'est pas étrangère à ces actes. En tout cas, ces mesures font autant d'honneur à ceux qui en sont les instigateurs qu'à ceux qui en sont l'objet.

Espérons que ces exemples trouveront de nombreux imitateurs.

Permettez que je profite de cette occasion pour vous remercier des bons articles que vous publiez dans le *Bulletin* sur l'enseignement intuitif, particulièrement dans le dernier numéro. Je suis persuadé que bon nombre d'instituteurs en auront fait leur profit.

Une nouvelle séance des amis de l'instruction a eu lieu le 14 février à Bulle. Parmi les travaux à l'ordre du jour, nous mentionnerons une notice sur Grandvillard de M. Thorin. Inutile de dire que l'auteur a su captiver son auditoire. Cette monographie paraîtra dans la *Revue catholique*.

On a fait l'essai des improvisations dont je vous parlais dans ma dernière lettre. *Les soirées d'hiver en famille*, telle fut la question qui échut à M. Progin. Son exposé aussi remarquable par la facilité d'élocution que par la justesse des observations a charmé tous les auditeurs.

A. F.

III

Du Gros-Creux, le 20 février.

Cher Rédacteur,

La bonne farce ! .. La lettre que je vous destinais pour le dernier *Bulletin* est encore dans ma poche. Paganel n'était pas plus distrait ; et, mille bombes ! je m'en veux de mon étourderie ; car elle disait bon, beau et bien ma lettre du 20 janvier. Aujourd'hui,

Jean va-t-en voir s'ils viennent,
les idées ont changé.

LE SOLITAIRE.

Mais j'oubliais. Voici ce qu'on m'a écrit :

« Vous qui êtes les délices des bons et la bête noire des... autres, qui osez appeler les choses par leur nom et adresser les blâmes mérités, dites donc son fait à un mien voisin dont on n'a guère à se féliciter. C'est un jeune homme de bonne taille, jambes courbes et de longueur inégale,

épaules larges, hanches saillantes, occiput bien développé sur un cou de héron, pommettes saillantes, joues peu fournies, laissant entre elles un sillon où se développe un nez à arête vive et à pans suffisamment étendus pour permettre toutes les expériences géométriques ; ajoutez des oreilles amples, une attitude de sans façon et un regard incertain, flottant sous de gros sourcils noirs et droits.

« Ainsi constitué, et d'une force à faire frémir feu Hercule lui-même, l'être m'apparut l'autre jour au milieu d'une bagarre où je m'attendais peu à le rencontrer.

J'vous réponds qu'y s'tripotaient ferme.
J'ignore pourquoi ; mais j'aime à croire
Que le vin s'y mêle à l'amour.

Et on me dit que le lendemain les enfants de D. se demandaient la cause des noirceurs et des boursouflures visibles sur la figure de leur maître.

« *Et nunc intelligite.* »

Hé ! hé ! l'ami ! Vous feriez bien de transmettre directement vos plaintes à ce voisin incongru. Pour moi, je m'en lave les mains. N'ai-je pas déjà fâché assez de lecteurs du *Bulletin* ! Car je joue de malheur ; mes blâmes soulèvent des tempêtes, mes louanges provoquent des plaintes ; mon silence est appelé bouderie, ma réserve un manque de franchise ; mon esprit n'est que méchanceté, mes conseils ne sont que sotte prétention.

« Il veut donc qu'en gymnastique les élèves tiennent en l'air les deux jambes à la fois », dit l'un, en se grattant la partie supérieure de l'enveloppe du fémur. — « C'est exposer les gens à la risée publique, » exclame l'autre en allongeant la figure et joignant les mains sur la poitrine. — « Oui, ajoute un troisième, et n'a-t-il pas l'audace de trouver faible, même ignorant, le premier élève de mon école ! Haro ! haro ! sur le grincheux, le rustre, le cafre, le... ! »

Ah ! qu'il est difficile d'être vertueux aujourd'hui !

Je vous quitte, Rédacteur, pour assister à une visite d'école. Mes impressions là-dessus dans une prochaine lettre.

LE MÊME.

IV

Du Lac, le 9 mars 1878.

Le 28 février, les instituteurs de la Sarine et d'une partie du district du Lac répondaient nombreux à l'appel de M. l'Inspecteur pour la conférence de ce jour.

M. le Préfet de Fribourg voulut bien nous honorer de sa présence, et sous la présidence de M. Brasey, la séance s'ouvrit par quelques paroles de bienvenue et par la lecture de nombreux rapports sur les « Bibliothèques populaires. »

Tous concluaient par l'opportunité de cette création, et plusieurs indiquaient d'excellents moyens de les organiser. Aussi la discussion, quoique très-nourrie et bien dirigée, ne roula point sur le fond de la question, mais plutôt sur les moyens à prendre pour y intéresser nos populations rurales et les leur faire agréer, tout en se demandant sur quelles ressources on pouvait compter. M. le Président résuma alors les débats par cette phrase approuvée de tous : « Je crois que le mieux serait de consulter chacun dans son cercle scolaire, soit l'autorité ecclésiastique, soit l'autorité communale et les populations. A la conférence d'octobre, chaque instituteur arriverait alors avec un certain contingent d'informations prises à bonne source, et à la suite de ces rapports individuels, il sera pris une décision définitive. »

La proposition mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

Une nouvelle question est mise à l'étude pour la prochaine conférence, et un bon nombre d'instituteurs se sont annoncés pour la traiter. Elle est formulée à peu près en ces termes : Y a-t-il moyen de réduire notre programme scolaire en réunissant deux branches (histoire et géographie, par ex.), et quelles seraient celles qui se préteraient le mieux à cette combinaison ?

A 12 h. et 1/4, la séance fut levée. En sortant, on visita la V^e classe des garçons ou plutôt le nouveau système de bancs qui y est introduit, en attendant l'heure du banquet qui devait avoir lieu.

Pendant le repas, un chœur de belles voix exécuta admirablement quelques morceaux de chant choisis pour la circonstance.

M. l'Inspecteur, dans quelques paroles bien senties, remercia la réunion, les chanteurs et surtout MM. les Instituteurs de Fribourg qui avaient eu la délicatesse de nous procurer ces agréables moments ; et, comme toute chose à sa fin, il fallut se séparer, mais non sans regretter ces heures passées dans une intimité franche, cordiale et sans réserve.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes sentiments respectueux.

V... L...

V

Sion, 20 mars 1878.

La moutarde monte vite au nez de certaines gens et en particulier à celui de votre correspondant valaisan du mois dernier, qui s'étonne que les auteurs de deux précédents articles aient osé émettre leur avis sur les causes qui contribuent, selon eux, à amoindrir les bienfaits qui pourraient, pour certaines localités, résulter des écoles du soir. Pour moi, je remercie M. X. de ses réflexions aigres-douces, mais elles ne me touchent ni ne me convainquent nullement. Il me trouve bien *sévere*, je lui renvoie cette épithète qu'il mérite assurément mieux que moi lorsqu'il me fait parler d'une manière aussi absolue. M. X. m'ayant fait l'honneur de me citer, je ne veux pas être en reste de courtoisie avec lui, et je le reproduis : « Il (correspondant P) croit que si les cours de répétition n'ont pas fourni des résultats plus satisfaisants, la faute doit en être attribuée à ceux qui les dirigent, etc. » Je n'abuserai pas des colonnes du *Bulletin* pour reproduire le passage visé par M. X., et je me contenterai de le prier de relire la correspondance valaisanne du 16 décembre 1877. Il pourra se convaincre, pourvu qu'il n'y mette pas trop de mauvaise volonté, que son auteur n'a point formulé l'appréciation qu'il lui attribue aussi gratuitement, et que je n'ai cité que des exceptions, comme le prouvent d'ailleurs surabondamment les termes restrictifs dont je me suis servi. Aussi, n'en déplaise à M. X., n'ai-je pas un *iota* à changer à cet endroit. Ailleurs, « M. P. se figure-t-il toutes les difficultés que nous rencontrons dans les cours du soir ? » Certainement, mon confrère, étant, aussi bien que vous, chargé d'une école de ce genre dont la direction, pas plus que celle de toute autre, n'est couleur de rose. Plus loin : « J'aurais préféré, ajoute enfin M. X., aux critiques (!) de M. P., des conseils pratiques, quelques sages directions avec un petit programme. » Merci de la confiance, M. le Correspondant, mais je n'aurai pas l'outrecuidance de donner à des confrères des conseils et des directions dont j'ai besoin moi-même ; encore moins de leur imposer un programme, ce qui, pour le dire en terminant, me semble être du ressort du département de l'Instruction publique, lequel, j'ai lieu de le croire, fera droit à cette demande pour la prochaine année scolaire.

P.

